

RÉGION TRANSITION

JUIN
2013

JOURNAL DES ÉLU-E-S EELV DU CONSEIL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE
DE L'ÉCONOMIE : ÉTAT DES LIEUX
EN BASSE-NORMANDIE. PAGE 5

YANIC SOUBIEN, FRANÇOIS
DUFOUR, PASCALE CAUCHY

INTERVIEW CROISÉE



PAGES 10 À 13

LA FORMATION
PERMANENTE
VERTE. PAGE 14

L'ACTU MOIS
APRÈS MOIS
PAGE 8

SCANNEZ !



9 ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES

REPRÉSENTATIONS COMPLÈTES SUR ELUS-BASSENORMANDIE.EELV.FR/ELU-E-S



FRANÇOIS DUFOUR

Vice-Président chargé de l'agriculture.
Membre de la commission permanente.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

EPFN / Comité Syndical pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel / Biomasse Normandie / Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin / Lycée Curie (Vire) / Lycée Agricole de St Hilaire / S.A.F.E.R / Centre de Promotion de l'Élevage Saint-Lô



PASCALE CAUCHY

Vice-Présidente chargée de la Culture et du patrimoine. Membre de la commission permanente.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Lycée De Gaulle (Caen) / Fonds Régional d'Acquisition des Musées Ensemble Orchestre Régional de Basse-Normandie / Fond Régional d'Art Contemporain / FAR / CRECET / Peindre en Normandie / Centre Régional des Lettres / ODIA / Normandie Impressionniste / 1 % artistique / Maison de l'Image.



CLARA OSADTCHY

Conseillère régionale. Présidente du groupe EELV. Présidente d'AIR-COM.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin / Commission Locale d'Information AREVA la Hague / Commission Locale d'Information GANIL / Comité Régional des Transports / Lycée V.Hugo (Caen) / Lycée Guibray (Falaise) / Club des villes et territoires cyclables



YANIC SOUBIEN

Vice-Président chargé de la formation tout au long de la vie, de l'apprentissage et de l'emploi. Membre de la commission permanente.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Syndicat Mixte pour la reconversion du quartier Koenig / Parc Naturel Régional Normandie-Maine / MIRIADE / C.A.E.N / Conseil National de la Formation Professionnelle tout au long de la vie / MEF Argentan / Institut Régional du Développement Durable



SYLVIE ERRARD

Conseillère régionale déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire. Membre de la commission permanente.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Parc Naturel Régional Normandie-Maine / Comité de ligne Caen-Alençon-Le Mans / Lycées Les Andaines et F.Tristan (La Ferté Macé) / Lycée Agricole St Hilaire / MIRIADE / Basse-Normandie Active



ELISE LOWY

Conseillère régionale déléguée à la coopération décentralisée. Membre de la commission permanente.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Lycées Laplace et Dumont D'Urville (Caen) / Lycée Allende (Hérouville St Clair) / Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix



MARINE LEMASSON

Conseillère régionale déléguée à l'Energie. Membre de la commission permanente.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin / Commission d'Information des Installations Nucléaires de Flamanville / C.A.E.N / Lycée C.Corot (Saint Lô) / Lycée Agricole de Vire



MICKAËL MARIE

Conseiller régional.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Conseil Académique de la Vie Lycéenne / Lycée L.Liard (Falaise) / Lycée Napoléon (l'Aigle) / GIP JEM Normandie 2014 / C.R.E.C.E.T / MEFAC / Ports Normands Associés / Commissions Administratives Paritaires / Comité de ligne Lisieux Caen Cherbourg / CHSCT



JEROME VIRLOUVET

Conseiller régional.

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

Commission d'Appel d'Offres / Parc Naturel Régional du Perche / Commission Locale d'Information du centre de stockage de l'ANDRA / Lycée Curie (Saint Lô) / Lycée Agricole du Robillard / Commissions Administratives Paritaires

COLLABORATEURS DE GROUPE

JULIEN HERMILLY

MAIL : J.HERMILLY@CRBN.FR

TEL : 06- 76-71-59-27

ANTOÏNE ASTRUC

MAIL : A.ASTRUC@CRBN.FR

TEL : 06- 73-63-48-05

SUIVEZ-NOUS !

Notre site : elus-bassenormandie.eelv.fr

twitter : @eluseelvcrbn

facebook : eluseelvcrbn

Dailymotion : lesvertsbassenormandie

Le courrier des élu-e-s

Tous les trimestres, nous publions le courrier des élu-e-s qui retrace notre actualité, nos prises de positions, nos interventions. Pour le recevoir, envoyez votre adresse à a.astruc@crbn.fr



"Région en Transition" Journal à numéro unique du groupe d'élus EELV du Conseil Régional de Basse-Normandie. Directrice de publication : Clara Osadtchy. Réalisation : Antoine Astruc et Julien Hermilly. Conception graphique et éditoriale : Antoine Astruc. Crédit Photos : Libres de droit ou CRBN. DR. Antoine Astruc/CRBN. EELV. Photos Creatives Commons de i_yudai. Imprimé sur papier recyclé par Caen Repro. Relecture militante.

CLARA OSADTCHY, PRÉSIDENTE DU GROUPE EELV



Depuis maintenant trois ans, les neuf élu-e-s écologistes du Conseil régional de Basse-Normandie travaillent pour améliorer la vie quotidienne des Bas-normands. Exerçant la responsabilité des politiques régionales de formation tout au long de la vie, de la culture, de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture, de l'énergie et de la coopération décentralisée, nous

agissons pour révéler de façon concrète le potentiel de transformation écologique et sociale de notre région.

Avec humilité, les élu-e-s écologistes questionnent le devenir de la Basse-Normandie : quel futur économique pour une région marquée par l'industrie automobile et la filière nucléaire ? Quels emplois et quelles qualifications dans un contexte de fuite des jeunes du territoire ? Quelle équité possible dans l'accès aux services publics de transport, à la culture, lorsque les investissements publics confortent trop souvent les inégalités pour des territoires fragilisés marqués par la précarité et le sentiment de relégation ?

Changer de braquet dans les objectifs nécessite aussi de changer de méthode. Rendre compte des combats ambitieux qui sont menés par nos élu-e-s et des avancées obtenues est aussi la marque des écologistes. Ainsi, le travail de coordination et de cohérence engagé par Yanic

Soubien sur la formation professionnelle est fondamental pour organiser la filière émergente des énergies marines renouvelables, au potentiel en termes de création d'emplois conséquent. Plus généralement, l'investissement de la région dans le développement des énergies renouvelables est une chance car nous pouvons créer et soutenir tout l'environnement économique autour de cet enjeu : au delà de la filière de formation, le financement, le soutien, le tissage du réseau de PME, et plus largement les opportunités de développement économique sur les économies d'énergie, dans le domaine du bâtiment etc.

Ecologistes, nous continuons également de porter notre questionnement à contre-sens du consensus souvent trop vite imposé. Que ce soit pour porter des alternatives à la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, dont le financement paraît plus que jamais compromis, ou pour dénoncer les folies de la machine nucléaire, dont le coût de l'EPR ou la construction musclée de la ligne à Très Haute Tension sont les tristes icônes.

Et c'est dans les institutions, par la démonstration que d'autres imaginaires existent, que les élu-e-s écologistes continuent depuis trois ans de prôner l'exemplarité, le non cumul des mandats.

Face aux crises, plus que jamais, l'écologie propose les solutions d'avenir. Patiemment, avec constance, nous continuerons de peser au maximum pour que les promesses de changement se traduisent dans les actes au niveau régional comme au niveau national.

MOBILISÉ-E-S

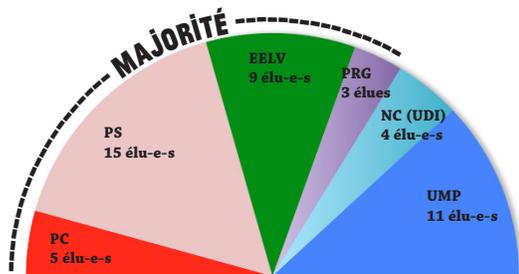


FAUCHEURS VOLONTAIRES QUAND LA JUSTICE S'ENTÊTE !

La condamnation des huit faucheurs volontaires poursuivis à Poitiers pour le fauchage en 2008 de maïs OGM de Monsanto est devenue définitive mardi 26 mars 2013 après le rejet de leur pourvoi par la Cour de cassation. Elle a donc confirmé la peine sévère prononcée par la Cour d'appel de Poitiers et condamné lourdement les faucheurs volontaires à des très lourds dommages et intérêts au bénéfice de la firme Monsanto et de l'entreprise qui avait réalisé l'essai, la société IDE Maïs. La note s'élève aujourd'hui à 175 472 euros, soit une des plus lourdes condamnations

jamais prononcées à l'encontre de faucheurs. Trois des Faucheurs Volontaires poursuivis, José Bové, François Dufour et Dominique Delort, sont condamnés à plusieurs dizaines de jours-amendes pour un total de 2 400 EUR. La société IDE Maïs a déjà réclamé sa part. Elle a exigé ses 35 000 euros de dommages et intérêt, par huissier auprès de François Dufour. Le fauchage, réalisé le 15 août 2008 par une centaine de Faucheurs Volontaires avaient neutralisé à Civaux et à Valdivienne (Poitou-Charentes) deux parcelles de MON810 x NK603 qui avait été interdit par le gouvernement début 2008. **Le Conseil d'Etat avait déclaré les parcelles fauchées illégales en octobre de la même année !** L'action des Faucheurs Volontaires relevait donc de l'état de nécessité et ils avaient été relaxés en première instance. En ne prenant pas en compte cette réalité, la justice s'est rangée délibérément du côté de Monsanto et des pollueurs. **Pour soutenir les condamnés de Poitiers, envoyez vos dons par chèque à l'ordre de "Faisons la Manche sans OGM" à l'association Faisons la Manche sans OGM, la Posnière-Rigolot 50540 Isigny Le Buat.**

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE



COMMENT ÇA MARCHE ?

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional est composée des 47 élu-es régionaux parmi lesquels 9 élu-es Europe Ecologie Les Verts. Elle se réunit au moins une fois par trimestre sous l'autorité de Laurent Beauvais, le Président de Région. C'est l'instance de présentation, de débat et de validation des grandes politiques régionales. Tous les ans, une de ses sessions est consacrée à l'adoption du budget de la collectivité. Toutes les séances sont publiques.

La **Commission permanente** (32 élus dont 6 écologistes) se réunit tous les mois. Son rôle est de voter des dépenses et d'attribuer des subventions dans le cadre des actions décidées par l'Assemblée Plénière.

Les **Commissions thématiques**, au nombre de cinq, ont un rôle essentiellement consultatif, mais permettent de préparer et présenter les dossiers en amont des Assemblées plénières et des Commissions permanentes. Elles sont également un lieu de mise en débat et de bilan des actions et des soutiens régionaux.

Les **Vice-Président-es** (10 dont 3 EELV) ont reçu du Président de Région une délégation sur un ou des domaines d'intervention. Ils s'appuient sur les services administratifs du Conseil régional afin d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques dont ils ont la charge. Pour cela ils sont généralement épaulés par des Conseillers régionaux délégués (dont 3 EELV).

Les six **Groupes politiques** (4 dans la majorité et 2 dans l'opposition) regroupent les différents élu-es régionaux en fonction de leur sensibilité politique. Ils disposent de moyens d'action et d'un droit d'expression.

Toutes les semaines, le Président de Région réunit les Vice-Président-es ainsi que les Président-es des groupes de la majorité. Avec les réunions de majorité, ces réunions hebdomadaires permettent d'opérer les principaux arbitrages.

En dehors des temps de réunions officielles, les élu-es régionaux participent à différents groupes de travail thématiques. Ils représentent également le Conseil régional dans de nombreux organismes extérieurs (représentations) : Conseil d'administration de lycées, Parcs Naturels régionaux, Syndicats mixtes...

Formation, transports, enseignement, culture, économie, environnement, aménagement du territoire... le Conseil régional de Basse-Normandie intervient au cœur de notre vie quotidienne. A travers ses politiques ou grâce aux soutiens qu'elle apporte aux associations, aux entreprises ou aux autres collectivités locales, la Région influe directement sur le développement de son territoire. Le Conseil régional dispose d'une clause de compétence générale qui lui permet de mener des actions dans de très nombreux domaines. Toutefois, les différentes lois de décentralisation lui ont confié des responsabilités plus particulières en matière de formation, de développement économique et de transports.

FORMATION PROFESSIONNELLE, LYCÉES ET APPRENTISSAGE

C'est le premier domaine d'intervention de la Région à travers la construction, l'entretien ou le fonctionnement des lycées, la rémunération des Agents des lycées mais aussi la définition et le financement de la politique régionale d'apprentissage et de formation continue des demandeurs d'emplois. Elle accompagne également les reconversions professionnelles et favorise l'accès à l'emploi.

TRANSPORTS

La Région est l'autorité organisatrice des transports ferroviaires sur son territoire, c'est elle qui finance les Transports Express Régionaux (TER). Elle contribue largement au financement des travaux d'infrastructures ferroviaires, à l'achat du matériel, à la rénovation des gares. Elle intervient également dans les domaines de la mobilité durable, à travers le soutien au co-voiturage, à l'intermodalité ou à l'usage du vélo.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grâce à la mobilisation de nombreux dispositifs et en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Économique (SRDE), le Conseil régional soutient la création - reprise d'entreprises, le développement de nouvelles activités économiques, mais aussi les investissements ou la recherche et l'innovation. Le cadre de cette intervention touche des secteurs aussi variés que l'industrie, l'agriculture, la pêche, le tourisme, les énergies renouvelables ou le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire.

LE BUDGET DE LA RÉGION

C'est 715 millions d'euros de dépenses, dont 245 millions d'investissements. 166 millions pour l'éducation et l'enseignement supérieur, 156 millions pour la formation professionnelle et l'apprentissage, 126 millions pour la rémunération des personnels et les services généraux, 121 millions pour les transports, 61 millions pour l'action économique et la recherche, 36 millions pour la culture et le sport, 32 millions pour l'aménagement du territoire, 17 millions pour l'environnement.

Côté **recettes**, le Conseil régional de Basse-Normandie dépend à plus de 55% des dotations de l'État issues des différents transferts de compétences. Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010, l'autonomie fiscale des régions est considérablement limitée et repose uniquement sur la taxe sur les cartes grises (42 millions d'euros) et sur la modulation de TICPE (33 millions).

CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE : ÉTAT DES LIEUX

Soutenir l'économie sociale et solidaire, mettre en place un service public régional de la formation tout au long de la vie, sécuriser la reprise d'exploitations agricoles par des jeunes : les élu-es écologistes du Conseil régional agissent au quotidien pour que la « bataille de l'emploi » ne repose plus uniquement sur les recettes du passé. Encore trop méconnue, la conversion écologique de l'économie n'en finit pas de prouver sa pertinence.

CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE ?

La formule est née dans les premiers moments d'Europe Ecologie en 2009. Son succès a été immédiat. Il faut dire qu'il permet de résumer en quelques mots une pensée écologique complexe sur l'économie. En plus, avouons-le, les écologistes ont parfois été en peine d'expliquer une vision verte de l'économie sans qu'elle ne soit immédiatement caricaturée. Ainsi, répètent ils à ceux qui veulent bien l'entendre : non, le projet économique d'EELV n'est pas le retour à la bougie, ni le refus de tout progrès, ni même encore la fermeture des usines. Depuis 2010, les élus écologistes de la Région Basse-Normandie construisent avec force et conviction les prémices d'un modèle économique nouveau, bien plus apte à répondre à nos besoins actuels sans pour autant sacrifier ceux des générations futures.



Evasion fiscale.

La lutte contre les paradis fiscaux est une nécessité. A l'initiative des élu-es EELV, la Région exige désormais de ses partenaires bancaires la transparence sur leurs activités.

CONVERTIR L'EXISTANT POUR LUI ASSURER UN AVENIR.

Verdir l'économie n'est pas un vain mot. L'écologie a déjà sauvé des entreprises et le manque d'écologie en condamne d'autres. Le secteur automobile, fortement présent dans notre région souffre ainsi d'un manque terrible d'anticipation. Le travail reste à engager prochainement. En attendant, la Région l'accompagne dans ses changements. **Jérôme Virlouvét**, qui siège à la Commission d'Appel d'Offres, est vigilant sur les marchés publics de la Région pour qu'ils soient aussi un « levier d'action. » Autre exemple avec les politiques menées par **François Dufour**, Vice-Président en charge de l'Agriculture. Depuis le début du mandat, il a créé des dispositifs qui permettent aux exploitations agricoles de gagner en valeur ajoutée et donc en autonomie.



Paniers de légumes. La renaissance du maraîchage autour des villes permet de créer de nouvelles activités avec un bénéfice de lien social.

3 DÉFIS POUR UNE ÉCONOMIE PLURIELLE.

Premier défi : celui de ne pas faire reposer l'intégralité de l'économie sur un pilier unique. Entre le marché et le secteur public, les écologistes font de la place pour d'autres formes d'économie répondant aux besoins sociaux dans les domaines de la santé, de la mobilité, de la culture ou de l'alimentation par exemple avec pour principe l'innovation sociale, la solidarité et la citoyenneté.

Second défi : ne céder ni au simplisme ni à la caricature. Avec un peu de provocation, **Mickaël Marie**, conseiller régional, affiche la couleur : « *l'économie verte ce n'est pas simplement le tertiaire et des professions intellectuelles. Nous sommes au contraire favorables à une ré-industrialisation de la région. C'est ce que nous portons quand nous parlons de relocaliser l'économie.* » L'élu régional prend comme exemple le projet de navette porte-conteneurs entre Le Havre et Caen fortement soutenu par les élu-es EELV du Conseil régional parce qu'il limite le trafic routier entre les deux ports et « *permet de maintenir l'activité d'un port plus utile économiquement à notre région qu'une marina !* »

Troisième défi : ne pas créer de nouvelles situations de monopoles. « *Le nucléaire a tué la diversité économique dans la Manche, que ce soit pour l'énergie ou le bâtiment* » rappelle **Marine Lemasson**, conseillère régionale déléguée à l'Énergie. Le développement des Énergies Marines Renouvelables montre enfin une voie de sortie mais il ne faut pas faire avec les EMR la même erreur qu'avec le nucléaire. Elle conclut : « *Tout se complète : l'éolien off-shore et terrestre, la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.* »

CHANGER DE RESSOURCES : DU PÉTROLE AUX COMPÉTENCES HUMAINES !

« Dans un monde fini, où les ressources naturelles s'épuisent, la seule ressource vraiment renouvelable est l'humain » tel est le principe de **Yanic Soubien**, Vice-président EELV du Conseil régional de Basse-Normandie.

Le constat est terrible. Nous manquons de ressources et ne couvrons plus les besoins essentiels de milliers - de millions - de nos concitoyens (logement, énergie, travail...) mais nous laissons de côté des millions d'actifs qui se sentent dès lors inutiles. Ce sentiment d'être "inutile au monde" est un gâchis social considérable. « On ne construira pas un monde solidaire et une autre économie en laissant des personnes sur le bord du chemin sans leur donner les moyens d'apprendre, de se former et d'avoir un métier. » Armé de cette conviction, Yanic Soubien s'efforce depuis 2004 de réviser la politique de formation de la Région (voir page 12) « afin d'assurer l'égalité des droits, car



nous pensons que chacun doit pouvoir réussir sa vie, chacun à sa/ses chances.» Les écologistes portent ainsi l'idée qu'il faut investir dans les compétences humaines, les renouveler, les faire évoluer et les mettre au bénéfice des transitions

technologiques, par exemple le transfert d'intelligences qui se fera du nucléaire vers les énergies renouvelables. « La réorientation de l'économie, obligée par un manque de ressources (pétrole) ou accompagnée par les politiques, nécessite un accompagnement fort des salariés. On ne peut pas par exemple sortir du nucléaire sans se poser cette question.» Sur les énergies renouvelables, la Région, au-delà de la structuration de filière, organise les métiers et

formations. « C'est pour cela que la formation permanente, c'est tout sauf anecdotique, c'est pour nous écologistes tout à fait central » conclut Yanic Soubien.

GRANDS TRAVAUX ET GRANDILOQUENCE ÉCONOMIQUE !

« En demandant lors du débat public sur la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) s'il était prouvé qu'il y aurait des retombées économiques positives du projet nous avons découvert que cela n'avait pas été estimé, et que cela ne le sera pas ». **Clara Osadtchy**, présidente du groupe, a dans ce débat public régulièrement demandé les preuves de cette évidence brandie par tous les promoteurs du projet. « Personne ne peut aujourd'hui prouver que la LNPN créera des emplois. C'est symptomatique des grands projets destinés à créer une ambiance de modernité et qui ne sont que du marketing territorial, en outre totalement dépassé. » La LNPN n'est pas seule dans la liste des investissements divers censés « moderniser » un territoire et amener de l'activité : aéroports, routes, souvent la mobilité fait les frais d'une logique d'aménagement du territoire s'apparentant pourtant parfois à du démenagement du territoire. Elle conclut : « Notre région, peut être plus que les autres a besoin d'une animation économique quotidienne mais pas de grands miroirs aux alouettes comme la LNPN. »



TGV. Outil de marketing territorial plus que de mobilité, ses effets sur l'emploi et le développement économique restent discutés.

FINANCER AUTREMENT L'ÉCONOMIE POUR PLUS DE DÉMOCRATIE

Financer différemment l'économie c'est d'abord intégrer plus de démocratie dans l'économie et on en a bien besoin. Les décisions des grands groupes se prennent loin, sans souci du territoire et des salariés. Notre région en a tant souffert. De Plysorol à Honeywell, il n'est malheureusement pas utile d'en faire la liste. « Mais l'indignation ne suffit pas. Il faut que le politique reprenne le pouvoir laissé depuis longtemps à l'économie puis à la finance » note **Mickaël Marie**. La mobilisation des différents acteurs politiques (syndicats, collectivités, État mais aussi citoyens et consommateurs) doit être constante pour reprendre collectivement, et au profit de l'intérêt général, l'utilité de l'économie.

Depuis le début du mandat, **Sylvie Errard** est déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire. La montée en puissance de cette politique était l'un des piliers de l'accord de majorité EELV-PS. D'ici à la fin du mandat, le budget de cette politique aura doublé et des nouveaux moyens humains permettent dès à présent de la faire vivre. Récemment l'élue écologiste a présenté une politique de promotion du financement solidaire pour « mettre en œuvre les circuits courts de la finance » en mettant en relation directe financeurs solidaires et porteurs de projets locaux.

Enfin, la création de la Banque Publique d'Investissement peut être un bon outil pour financer localement. Sylvie Errard siègera au conseil d'orientation régional. Le Conseil régional va aussi créer un fonds souverain pour proposer aux habitants de soutenir, par leur investissement direct, l'économie de la région.



Eoliennes en mer. Les Énergies Marines Renouvelables peuvent être l'opportunité d'un nouvel avenir industriel pour la Région, à condition de ne pas étouffer les autres filières renouvelables.

LES EMR, NOUVELLE AVENTURE INDUSTRIELLE DE LA RÉGION ?

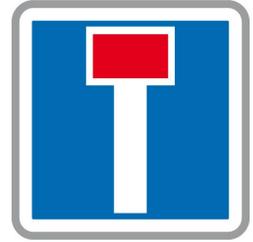
EMR, trois lettres qui pourraient bien être l'avenir industriel de notre région. Les Énergies Marines Renouvelables regroupent les sources d'énergies issues de la mer (courant, vent, vagues, etc.). Première concrétisation : la construction d'un parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer.

Depuis 2010, le Conseil régional s'implique dans cette nouvelle aventure qui pourrait assurer la transition économique et énergétique de notre région. *"Cette nouvelle politique énergétique représente pour notre territoire un bond industriel plus fort que ce que peut promettre le nucléaire."* souligne **Clara Osadtchy**. La Région accompagne les investissements nécessaires : adaptation du port de Cherbourg pour accueillir une base industrielle d'assemblage d'éoliennes mais aussi les investissements humains via la formation. Dès 2010, le Conseil régional s'est doté d'un outil : une Société Publique Locale "Ouest Normandie Marines Energies" fondée avec les Conseils Généraux de la Manche et du Calvados. C'est d'ailleurs une dimension importante du travail engagé que la coopération avec d'autres régions de France et d'Europe, notamment les Pays de la Loire.

Par contre, les élus écologistes rappellent dès qu'ils le peuvent que l'éolien off-shore ne doit exonérer la Région de l'ambition de développer l'éolien terrestre. Les élus écologistes ont fait leur part, notamment sur le Schéma Régional Eolien. Clara Osadtchy rappelle *"nous sortons d'une époque, pas si lointaine, où, sans même parler des actes, il n'y avait pas de vrai discours des collectivités en faveur du développement des énergies renouvelables. Le monopole nucléaire - pétrole est en train de se fissurer, enfin !"*

ATTENDRE LA CROISSANCE ? PLUTÔT AGIR AUTREMENT !

Pour les moins de quarante ans, c'est une évidence : la croissance, c'est ce mouvement mystérieux qui se caractérise d'abord par son absence, et dont on ne finit plus d'espérer « la reprise ». Elle est partie ? Elle reviendra. Il y a longtemps ? Elle reviendra, plus belle et forte qu'hier. Et c'est promis, avec « le retour de la croissance », on pourra en faire, des choses. Créer des emplois, des logements, des places en crèche et des hôpitaux. Quand la croissance reviendra, on fera la vie plus douce. En attendant ? En attendant, il faut attendre.



Si ce n'était pas si grave, on rirait de tant de piété derrière les expertises économiques et les déclarations politiques. Les prévisions publiées en mai laissent pourtant peu de doute : en 2013, croissance négative pour la France (- 0,1), la zone euro (- 0,1) et l'Union européenne (- 0,4). Les Etats présentés comme bons élèves sont à peine mieux lotis (+ 0,4 pour l'Allemagne, + 0,6 pour le Royaume-Uni). La croissance ? Décidément, il va falloir attendre.

L'alternative ? Penser et agir autrement. En commençant par ouvrir les yeux : *"Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini, a écrit l'économiste - non conventionnel - Kenneth Boulding, est soit un fou, soit un économiste"*. Tout est dit : l'épuisement progressif - déjà observé - des ressources naturelles, sur l'exploitation desquelles est basée jusqu'ici toute possibilité d'augmentation continue des richesses matérielles, condamne l'obsession de la croissance à n'être plus qu'un rêve stérile. La croissance ne reviendra pas « comme avant », comme si la crise était une parenthèse, et il est temps de s'y préparer, de bâtir une « prospérité sans croissance ». Utopie ? Au contraire, constat lucide de la profondeur des crises - économique et écologique en particulier - qui se conjuguent. Constat nécessaire, aussi, si l'on veut passer à l'acte, et engager, comme le proposent les écologistes, la mutation de nos économies. Il ne s'agit pas de vivre moins bien - et ce n'est pas forcément l'accumulation infinie d'objets de consommation périssable et sans cesse renouvelés qui fait vivre bien. Il s'agit, justement, de vivre mieux. Durablement.

POUR ALLER PLUS LOÏN

Des livres : Tim Jackson. *Prospérité sans croissance*. Ed. De Boeck. 2010. Dominique Meda. *Au-delà du PIB : Pour une autre mesure de la richesse*. Editions Flammarion. 2008. D.Baupin. *La révolution énergétique, une chance pour sortir de la crise*. Ed. Les Petits Matin. 2013

Des revues : *Faut-il dire adieu à la croissance ?* Hors Série "Alternatives Economiques" - Mai 2013 - En kiosque actuellement.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES INVESTISSEMENTS DANS LES LYCÉES

RÉNOVATION THERMIQUE DES LYCÉES

Les lois de décentralisation ont confié la propriété des lycées d'enseignement public aux Régions. Mais ces bâtiments, pour la plupart construits dans les années 70-80, se détériorent et offrent des performances thermiques souvent médiocres. Chaque année, plusieurs centaines de milliers d'euros sont dépensés pour chauffer des établissements aux surfaces importantes. A l'initiative des écologistes, un travail s'est engagé afin d'identifier et de prioriser les investissements qui permettront d'améliorer l'isolation et, par voie de conséquence, d'alléger les factures énergétiques. La Région et les usagers des lycées seront bénéficiaires à plusieurs titres : amélioration du confort, économies de fonctionnement et réduction des émissions de gaz à effet de serre. En période de crise économique, ces travaux sont également source d'activités pour le secteur du bâtiment.

REVISION DE LA POLITIQUE ÉNERGIE DE LA RÉGION

ÉNERGIE : SOUTENIR LES TERRITOIRES EN TRANSITION

Depuis plusieurs mois, le Conseil régional a engagé un travail de révision de sa politique énergétique, afin de soutenir davantage les démarches locales de développement des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie. L'idée étant également de permettre aux territoires de bénéficier plus fortement des retombées économiques, financières et en terme d'emplois. Sous l'impulsion de **Marine Lemasson**, une bonification est à l'étude afin d'accompagner plus fortement les projets issus de territoires engagés dans une démarche d'autonomie énergétique. Pour favoriser les initiatives collectives, l'un des axes de travail s'articule autour du soutien aux investissements citoyens. Par sa place dans l'économie comme dans les engagements français, européens ou internationaux, la transition énergétique est en train de prendre sa place dans nos orientations. Ce sera également un axe fort du futur Agenda 21 de la Région.

400 RENOVIATIONS BBC

RÉPONDRE AU DÉFI DE LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

En juin 2011, la Basse-Normandie s'engageait dans le défi de la rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec comme objectif d'orienter les aides régionales vers une exigence thermique accrue et de poser les bases d'une action de rénovation du bâti ancien de grande ampleur. Avec un parc immobilier constitué à 99% de logements anciens, la rénovation thermique est un passage obligé vers la transition énergétique. A travers un dispositif permettant d'ici 2014, de rénover 400 logements et former 3 500 professionnels, le Conseil régional entend prendre ses responsabilités dans le domaine du logement. C'est dans ce cadre que la Basse-Normandie s'est engagée en 2013 à devenir l'une des régions pilotes du Plan national Bâtiment Durable.

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE COVOITURAGE

LA RÉGION AU VOLANT DU SERVICE RÉGIONAL DE COVOITURAGE

Lancer une politique ambitieuse de covoiturage était l'un des points phares du projet des écologistes en 2010. C'est chose faite avec cette initiative originale, dont l'idée principale est d'assurer une véritable animation territoriale du dispositif grâce à une présence régulière dans les entreprises et les bassins d'emploi. La tâche, confiée à l'automne 2011 à cinq associations couvrant l'ensemble du territoire, doit contribuer à réduire l'usage individuel de la voiture, au profit d'économies financières conséquentes, d'un environnement amélioré et de plus de convivialité. Avec, en toile de fond, l'idée que la mobilité pour toutes et tous, notamment dans les territoires ruraux, est synonyme de désenclavement, d'accès à la formation et à l'emploi. En parallèle, la Région propose de financer une trentaine d'aires de covoiturage sur des secteurs et voies stratégiques, afin d'appuyer le développement du covoiturage.

ANNUAIRE DES MÉTIERS ET FORMATIONS

LA FORMATION AU SERVICE DES EMR

L'implantation d'ici 2018 d'un site éolien off shore au large de Courseulles-sur-mer permettra la production de 450 Mégawatts d'électricité d'origine renouvelable. Au-delà du potentiel énergétique, c'est une véritable opportunité de reconversion industrielle pour notre région et plus particulièrement pour le Nord Cotentin. En effet, avec la création à Cherbourg d'une usine de construction de pales et une autre de mâts d'éoliennes, plusieurs centaines d'emplois verront le jour. Recherche, construction, maintenance, exploitation... la filière des Energies Marines Renouvelables (EMR) offre une très large palette de métiers. Parce que l'émergence d'une filière passe par l'acquisition de nouvelles compétences, à l'initiative de **Yanic Soubien** et en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin, le Conseil régional a initié la publication d'un annuaire des métiers et des formations liés aux EMR.

MOBILITÉ DURABLE

SCHÉMA RÉGIONAL INTERMODALITÉ VÉLO TRAIN

POUR UNE MOBILITÉ POUR TOUS

Favoriser l'utilisation du vélo comme alternative à la voiture est l'objectif de la politique Vélo-Région, portée par **Clara Osadtchy**. Pour assurer de meilleures conditions de déplacement à vélo, le dispositif d'aide aux collectivités locales et aux associations a été élargi en direction des entreprises afin de favoriser la création d'équipements et d'aménagements cyclables. Le Schéma régional pour l'intermodalité train vélo, adopté en juin 2012, a pour ambition d'encourager les usagers quotidiens du train à accéder aux gares à vélo, avec un programme ambitieux de stationnements, aménagements et services autour du vélo dans les haltes et gares de la région. Construits avec la Région, deux projets exemplaires devront voir le jour à l'automne 2013 à Caen et à Bayeux autour de l'idée de Maisons du vélo. Ils proposeront du gardiennage, de la location ou encore de la réparation.

5 THÈMES 12 ACTIONS

ALIMENTATION MONDIALE

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : VERS PLUS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans le cadre de sa politique de Coopération décentralisée, le Conseil régional a fortement investi la question alimentaire. Depuis 2010, la Basse-Normandie préside le groupe de travail de l'Organisation des Régions Unies (ORU – FOGAR) sur la sécurité alimentaire. **Elise Lowy**, conseillère régionale déléguée à la Coopération décentralisée, participe régulièrement à différentes rencontres internationales. En octobre 2012, le sommet des Régions du monde de Medellin a permis de déboucher sur des orientations concrètes autour de problématiques fondamentales comme le soutien aux systèmes alimentaires territoriaux, la promotion de l'autonomie alimentaire ou la relocalisation de la production et de la consommation.

CULTURE

COMMISSION CONSULTATIVE POUR L'AIDE AUX FESTIVALS

AIDE AUX FESTIVALS : PLUS DE LISIBILITÉ, PLUS DE DÉMOCRATIE

Chaque année le Conseil Régional soutient plus d'une soixantaine de festivals. Afin de démocratiser le processus d'attribution des aides et de rendre plus lisible cette politique, la Région s'est dotée d'une commission consultative.

Deux fois par an, élu-es et agents de la Région, bénévoles, responsables de structures culturelles se retrouvent pour examiner les demandes de subventions et établir des préconisations. A l'initiative de **Pascale Cauchy**, et prenant en compte l'Agenda 21 régional, les critères d'intervention, ainsi que les indicateurs d'évaluation ont eux-mêmes fait l'objet d'une large consultation. Approche qualitative, équilibre territorial, soutien à la création, éducation artistique et culturelle, diversité des publics sont les éléments qui guident l'intervention du Conseil régional à destination des festivals, plus largement en terme de culture.

LA GRANDE FERME SAUVÉE

INNOVER GRÂCE À L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

A proximité des villes, le développement d'une agriculture de proximité se heurte à la concurrence sur l'utilisation des terres provoquée par l'urbanisation, mais aussi par l'agrandissement continu des exploitations. La relocalisation de l'économie agricole n'est possible que si les collectivités interviennent pour soutenir des modèles agricoles innovants associant circuits courts et production de qualité. A ce titre, la Région est intervenue pour soutenir la SAFER dans l'achat de la Grande Ferme, à Fontenay le Marmion, et permettre que cette exploitation, qui a développé une activité importante autour de la vente de légumes en direct, ne soit pas démantelée. Cette approche nouvelle tend à se développer, plusieurs collectivités dans les agglomérations de Caen, Flers ou Alençon ont ainsi engagé des projets d'agriculture de proximité. La Région intervient de façon volontariste dans cette phase de recherche-développement pour favoriser un autre modèle agricole.

AGRICULTURE

CONTRAT DE TRANSMISSION AGRICOLE

FAVORISER LA TRANSMISSION DU FONCIER AGRICOLE

La question foncière est au cœur de la politique agricole du Conseil Régional. Agir sur le foncier, c'est faciliter la transmission des exploitations, donc leur maintien, mais aussi permettre de nouvelles installations et ainsi développer l'emploi agricole dans les territoires. L'agrandissement des exploitations provoque l'absorption des petites et moyennes exploitations et la disparition des paysans sans pour autant garantir un revenu à ceux qui tirent leur épingle du jeu. Afin de lutter contre ce phénomène, **François Dufour**, a mis en place le Contrat de transmission. Ce contrat entre l'agriculteur cédant et le candidat à l'installation permet d'aider à conserver l'intégrité des exploitations, tout en préparant l'installation d'un jeune. Dans l'esprit, il s'agit d'un « contrat de génération » adapté au monde agricole.

CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

LA RÉGION TRIÈ LES BANQUES

LUTTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX

Les écologistes n'ont pas attendu l'affaire Cahuzac pour promouvoir des outils de lutte contre l'évasion fiscale. Ainsi à l'initiative des élu-es écologistes, le Conseil régional de Basse-Normandie a adopté fin 2011 une délibération permettant d'introduire plus de transparence dans ses relations avec les établissements bancaires. L'objectif de cette démarche, initiée parallèlement dans 18 Régions, est d'imposer aux banques et aux partenaires économiques des régions des règles de transparence fortes, en fournissant notamment tous les éléments sur leur présence dans les paradis fiscaux et tous les « territoires non coopératifs ».

PLAN D'ACTIONS POUR LA FINANCE SOLIDAIRE

LES CIRCUITS COURTS DE LA FINANCE

En 2010, à l'initiative d'EELV, la majorité régionale s'engageait à doubler le budget consacré à l'Economie Sociale et Solidaire d'ici la fin de la mandature. Cet objectif est en passe d'être atteint. Mais au-delà des chiffres, les actions entreprises par **Sylvie Errard** ont permis de consolider la structuration de l'ESS au niveau régional, de renforcer la capacité d'ingénierie des différentes structures et de soutenir de nombreux projets vecteurs d'innovation sociale. Si l'accroissement du budget permet de développer de nouvelles politiques, il permet également de donner une nouvelle ampleur aux politiques existantes. Ainsi le Conseil régional vient d'adopter un plan d'action en faveur de la finance solidaire. L'un des volets de celui-ci sera consacré à la promotion des circuits courts de finance, notamment grâce à la mise en relation des financeurs solidaires et des porteurs de projets bas-normands.

Yanic Soubien, Pascale Cauchy et François Dufour étaient les trois têtes de liste départementales des élections régionales de mars 2010. Aujourd'hui vice-président-e-s, ils reviennent sur leurs mandats, leur travail et leur vision de la Région.

YANIC SOUBIEN, PASCALE CAUCHY, VOUS ÊTES ÉLU-E-S DEPUIS 2004, QUELS SONT LES GRANDS CHANGEMENTS DÛS À L'ARRIVÉE DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES AU CONSEIL RÉGIONAL ?

Yanic Soubien : J'ai été de l'autre côté, professionnellement en lien avec le Conseil régional, quand la droite pilotait la région. On connaissait très peu les élus. On avait principalement à faire aux directeurs de services. Ce n'était pas une collectivité de projet mais une logique de guichet. Aujourd'hui, je considère que nous avons mis en place une gouvernance au service d'un projet régional. Même si on n'est pas toujours en contact direct avec les bas-normands, nous le sommes avec tous les acteurs responsables de la vie économique et sociale régionale. Il me semble que, par notre implication, nous sommes aujourd'hui bien identifiés. Les partenaires et les acteurs de terrain du domaine de la formation et de l'emploi m'ont clairement identifié.

Pascale Cauchy : Je crois que ce qui a changé à partir de 2004, et davantage encore aujourd'hui, c'est la présence des élu-e-s régionaux sur le territoire, en tant que porteurs des politiques régionales. J'ajouterais aussi le travail avec les autres collectivités. Cette présence de la Région est identifiée et attendue. Donc encore plus sujette à la critique, puisque comme on sait qu'elle peut être là, si elle ne l'est pas suffisamment, on est critiqués ! On a élargi la surface de contact et donc forcément la possibilité de demandes et d'interactions, y compris négatives ! Bref, être présent sur le territoire, rencontrer les acteurs, c'est s'exposer à des critiques mais c'est surtout enrichir sa propre vision des choses.

ET DEPUIS 2010 ?

François Dufour : La gauche et les écologistes ont fortement activé de nouvelles politiques locales et régionales. Dans mon domaine, nous avons contribué à sécuriser l'emploi agricole et agi pour créer et consolider de la valeur ajoutée tout en défendant l'intérêt général. Au-delà des mesures, il y a aussi une ambiance de mobilisation face à des situations qui sont de plus en plus difficiles. Dans ma compétence, on a enfin fait le lien entre agriculture et société et cela commence à fonctionner. La Région impulse des politiques locales nouvelles et originales. Cela ne se voit pas toujours mais on fait changer les façons de faire dans beaucoup de domaines. La Région a sa propre vision et un mode de pensée différent. Il y a clairement depuis 2010 des évolutions dans les territoires, dues aux actions du Conseil régional.

LE TRAVAIL DE LA RÉGION

PARFOIS, LA RÉGION EST PERÇUE COMME PORTEUSE DE GRANDES ORIENTATIONS OU INTENTIONS, ELLE SEMBLE MOINS ÊTRE DANS LA GESTION QUOTIDIENNE D'UN TERRITOIRE.

YS : C'est vrai, il y a des outils et des méthodes de gouvernance qui ont leurs avantages et leurs inconvénients. Les schémas directeurs notamment (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, Schéma Régional de Développement Economique par exemple), c'est plus de concertation et de transparence. Leur élaboration nécessite une responsabilité collective, l'analyse de diagnostics partagés et la mise en débat des éléments de prospective. L'inconvénient est que c'est très techno, bureaucratique et chronophage. On discute, on formalise, on signe, on revisite, on re-signe, on évalue... Cela nous affaiblit sur le plan opérationnel. Certes la démarche est intéressante. Le sujet a été largement exploré. Il n'y a pas d'acteur laissé pour compte. Mais ces schémas restent des moyens, l'objectif étant d'agir. Ces lourdeurs rendent notre action lente et peu compatible avec la durée de nos mandats. J'ai parfois envie de plus de terrain et de mise en œuvre des actions.

LES ÉCOLOGISTES ONT-ILS D'AUTRES MÉTHODES ?

YS : Je trouve que la bonne manière d'avancer est typiquement celle utilisée dans la mise en œuvre du Service Public de Formation Permanente. On lui a donné rapidement du corps, on a lancé rapidement des expérimentations, la concertation, l'évaluation, pour passer à l'étape d'après. Il se construit alors pas à pas, concrètement. Ce processus progressif, en paliers, nous permet, au cours de l'élaboration, d'apporter des modifications. D'une certaine manière, ma conduite de projet s'inscrit dans une démarche de co-construction, qui doit régulièrement intégrer des facteurs nouveaux. Appliquée à la LNPN, on ne se serait peut-être pas focalisés depuis des mois sur un projet qui, *in fine*, n'aboutira pas.



INTERVIEW CROISÉE

EXISTE-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ DE LA RÉGION DANS SON TRAVAIL AVEC LES TERRITOIRES ?

YS : Oui, dans son dialogue et dans la contractualisation avec les territoires. Je regrette, malgré tout, que l'on ne prenne pas encore suffisamment de temps pour tirer les enseignements des expériences locales, afin de rendre plus crédible et efficace l'action régionale. On est encore trop dans des processus centralisés. Avoir le souci de rendre opérationnelle l'action régionale nécessite de prendre en compte plus souvent les besoins des territoires. Si je milite pour une plus grande décentralisation, cela ne signifie pas pour autant des régions hégémoniques. Donner plus de pouvoirs aux régions ne peut pas se traduire par moins d'interaction avec le terrain. La Région doit favoriser la prise de conscience et l'expression des besoins au plus près des territoires. Ma préoccupation, concernant la formation professionnelle, est de garantir l'existence de dispositifs adaptés à tous les publics et à tous les environnements (pêche, agriculture, industrie, bâtiment...)

PC : Oui, la Région peut jouer un rôle de coordinateur quand elle propose aux différents acteurs de travailler ensemble pour réfléchir aux mesures à prendre pour soutenir la création ou développer les publics par exemple. C'est ce qui permet d'installer des changements dans la durée et travailler en réseau permet plus de cohérence. Cela permet d'éviter les doublons, les contradictions et de mettre les acteurs en réseaux, en pôles. Quand, dans le domaine du patrimoine, on souhaite faire

évoluer le statut d'une association régionale vers un Etablissement Public de Coopération Culturelle, on est dans le refus de l'hégémonie et l'on tente une gouvernance partagée avec d'autres collectivités et l'Etat, ce qui n'est pas toujours facile.

...AVEC L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE ?

PC : Bien sûr la Capitale Régionale est le siège d'une grande partie des acteurs culturels et nous devons l'accompagner dans ce rôle, mais la culture doit être présente partout en Basse-Normandie, les artistes doivent pouvoir vivre aussi en milieu rural et les communautés de communes doivent être accompagnées dans la mise en place de politiques culturelles de qualité sur leur territoire. Là aussi, la concertation avec les autres collectivités est nécessaire. La Région a la responsabilité et le souci de l'équilibre territorial.

YS : La spécificité concernant l'agglomération caennaise est le nombre important d'acteurs et d'institutions dans le domaine de la formation et de l'emploi. Ma préoccupation est de répondre à la diversité des problématiques et à la quantité de sollicitations. Parallèlement, j'ai une responsabilité d'équité territoriale. Je dois parfois rappeler que la région ne s'arrête pas au périmètre de Caen la mer et qu'il existe, en Basse-Normandie, des territoires très défavorisés. C'est pourquoi j'ai mis en place une animation décentralisée dans 11 territoires.

ACTUALITÉ

QUEL EST L'IMPACT DE LA CRISE AU QUOTIDIEN DANS LA GESTION DE VOS POLITIQUES ?

PC : Prenons l'exemple de la Culture. Pour le soutien aux compagnies et festivals, la tentation serait de tailler dans les subventions de X%, mais il vaut mieux faire des choix politiques et la mise en place d'indicateurs par la Commission des festivals, y contribue. Dans le domaine du Patrimoine, nous aidons les musées pour la restauration et l'acquisition d'œuvres. Avant, toutes les demandes étaient satisfaites. Aujourd'hui l'État ayant diminué sa subvention, nous sommes poussés à prioriser selon des critères précis, cela ne se faisait pas jusque là et c'est beaucoup plus intéressant comme cela...pour tout le monde. Profitons de la situation budgétaire pour analyser encore plus finement ce que l'on fait.

FD : Il faut tout de même rappeler que les écologistes n'ont pas attendu la crise pour mettre en place des critères et avoir le souci de l'argent public. D'ailleurs, j'arrive à mener dans ma politique agricole des actions concrètes avec peu de moyens par rapport à ceux de la PAC (en Basse-Normandie, la PAC c'est 400 millions d'euros, le budget agricole de la Région 12 millions). C'est notre force, nous considérons qu'on arrive à mener des projets qui ne sont pas gigantesques mais très utiles pour répondre aux besoins des habitants et corriger les effets d'une libéralisation débridée.

PC : Il y aussi la montée en puissance du travail en réseau qui consiste à regarder ce qu'il se fait ailleurs pour ne pas ré-inventer ce que certaines régions font. C'est aussi un gage d'efficacité... et d'ouverture.



LA MAJORITÉ RÉGIONALE

COMMENT TRAVAILLE LA MAJORITÉ RÉGIONALE ?

YS : Nous sommes respectés et écoutés dans la majorité. Et c'est réciproque. Nous avons un Président de Région qui a un grand souci de la démocratie interne et du dialogue. Je n'ai pas le sentiment que le marquage politique des groupes qui constituent la majorité régionale soit affirmé au point que nos désaccords soient supérieurs à ce qui nous réunit. Quand on est tous ensemble c'est une majorité dans l'action. Quand je vais en représentation, je me sens un membre de la majorité. Je ne suis pas dans le marquage de l'identité politique avant tout, de toute façon tout le monde sait qu'on est écolos. La patte de notre majorité, c'est la garantie d'une solidité du collectif. On se déchire assez peu. Nous sommes plutôt soudés.

IL Y A QUAND MÊME UN GRAND NOMBRE DE SUJETS DE DIVISIONS (NUCLÉAIRE, LNPN, ETC.)

FD : Les clivages sont connus, cela permet d'aller sur autre chose. L'important est que le contrat de gouvernance de 2010 soit respecté. Partir en permanence à l'affrontement, cela servirait nos adversaires communs. Plutôt que le conflit, je préfère qu'on soit force de proposition.



YS : On serait dans une majorité où la politique politicienne dominerait, cela ne tiendrait pas. Bien sûr, nous avons des sujets de désaccord majeur tel que le nucléaire et nous ne sommes pas à l'abri de décisions qui

pourraient faire exploser l'exécutif. Toutefois, Laurent Beauvais a le souci de préserver sa majorité. L'exemple de notre vote « contre » la subvention Nucléopolis est intéressant. En effet, il a suscité un débat qui, aujourd'hui, amène le président à demander une réelle transparence des missions portées par Nucléopolis.

MAIS NE DEVIEZ-VOUS PAS ÊTRE EN PERMANENCE REVENDICATIFS SUR CES SUJETS, NOTAMMENT LE NUCLÉAIRE ?

YS : Nous le sommes et quelquefois considérés un peu obsessionnels sur la question du nucléaire. Il faut néanmoins que les militant-e-s et les sympathisant-e-s écologistes comprennent que notre travail, au sein de la région, ne se limite pas à notre combat contre le nucléaire, qui, je le rappelle, n'est de toute façon pas de compétence régionale. Nous tentons d'incarner l'écologie dans tous les registres de la politique régionale. Je me félicite d'ailleurs du travail du groupe EELV, car nous pouvons observer de réelles évolutions en Basse-Normandie.

PC : Notre mission est de porter un projet d'utilité sociale, d'intérêt général et écologiquement responsable. Il me semble que tous les bas-normands sont concernés. Les débats dans la majorité ont déjà fait évoluer le vocabulaire, la perception et les positionnements dans certains domaines, l'exemple de la LNPN est flagrant.

QUELS SONT LES APPORTS ÉCOLOGISTES LES PLUS IMPORTANTS ? LES PLUS MARQUANTS ?

YS : Trois exemples. L'Agenda 21 existe et avance principalement parce qu'il y a des écologistes, qui questionnent, expliquent, interrogent, partagent... Nous avons bien fait de le porter, il donne à la région une dimension d'éco-région et c'est prioritairement nous qui menons les débats et le projet au côté du vice-président socialiste en charge du développement durable. Deuxième exemple, les Voix publiques et la rencontre avec les Bas-Normands. Je pense pouvoir dire qu'en 2004 j'ai contribué largement à la mise en place de la démocratie participative. Ce n'était pas une pratique courante ni une évidence culturelle pour nos partenaires, ça n'allait pas de soi. Aujourd'hui le résultat montre que nous avions raison et qu'il y a plus de bénéfices que d'inconvénients. La collectivité est aujourd'hui reconnue et respectée.

Dernier exemple, l'alerte sur les enjeux écologiques. Je pense qu'on a bien fait de ne pas prendre en responsabilité la politique Développement Durable, car cela a obligé la majorité socialiste à se poser des questions et à agir. Certains ont gagné en expertise. Les discours ont progressé. La qualité des analyses, des interventions et des engagements est quelque chose de significatif. C'est une évolution considérable. Certes, nous n'étions que trois élus écologistes en 2004. Nous avons beaucoup travaillé et ce n'était pas un long fleuve tranquille. A neuf élus depuis 2010, nous impulsions de réels changements.

FD : Franchement, on montre quotidiennement qu'on est un groupe qui bosse. On donne tout ce qu'on peut donner avec la cohérence que nous avons portée durant la campagne des régionales. Nous sommes cohérents et solides parce que nous sommes avant tout des militant-e-s de terrain, pas des élu-e-s hors-sol. Nous n'avons jamais perdu notre ambition de faire bouger les lignes. De plus, on n'a jamais trahi personne, ni notre projet, ni nos ambitions. Tout cela fonde notre philosophie politique, on s'y tient tous et c'est essentiel, mais engager la transition écologique et sociale ne peut se faire sans tenir compte des réalités économiques.

LES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES SUBISSENT AUSSI UN ÉLOIGNEMENT DU CITOYEN ET DE LA VIE POLITIQUE ?

YS : Oui, il y a une sorte de banalisation, de distance notamment à l'égard de l'élu-e écologiste. C'est intéressant à analyser. Est-ce parce qu'on nous fait confiance, que le travail est fait ? En fait, je crains surtout qu'il y ait un désinvestissement global de la chose publique et politique. J'ai le sentiment qu'aujourd'hui, beaucoup aspirent à une relation à la société qui ne passe pas prioritairement par l'institution politique. Il y aurait d'un côté ceux qui gèrent la cité au quotidien, les exécutifs, les collectivités et de l'autre, ceux qui pensent les alternatives et qui pensent le monde de demain. C'est pour moi une dichotomie regrettable ; avoir une approche globale, c'est être dans l'ici et maintenant tout en construisant l'avenir. Il est vrai que je suis toujours surpris, lors de représentations ou d'inaugurations, d'être remercié pour les financements accordés à tel ou tel projet. Je m'évertue régulièrement à rappeler que c'est l'argent du contribuable et que ma mission consiste à bien gérer l'argent public qui nous est confié pour développer des projets qui nous semblent relever de l'intérêt général. Il est temps d'agir pour que les élus ne soient plus identifiés comme des notables. Les difficultés budgétaires que nous rencontrons, la raréfaction de l'argent public nous conduisent à des renoncements. Ces renoncements peuvent ne pas être compris du grand public. Par exemple : arrêter d'investir sur les routes. Nous devons les expliquer et ne pas céder aux lobbies.

QUE RESTE-T-IL DE LA CONSTRUCTION DU MOUVEMENT EUROPE ECOLOGIE DE 2010 ?

FD : On aurait pu faire mieux : aller au-delà du quotidien pour prendre encore plus de temps pour construire et porter un projet dans le temps. J'éprouve parfois un peu de déception, notamment parce qu'on n'est pas toujours très lisibles à l'extérieur. On a aussi un peu raté la mobilisation des territoires. L'opportunité reste pour Europe Ecologie de mettre en parallèle le projet qu'on porte et ce que font les territoires "ambassadeurs". Après, c'est aussi à nous de mobiliser les gens sur le fond.

YS : Personnellement, j'avais fondé beaucoup d'espoir dans la création du mouvement Europe Ecologie pour être aujourd'hui assez déçu. Je suis surpris qu'on ne soit pas plus souvent sollicités par des groupes, des individus pour discuter, débattre de la vie politique, parler de nos difficultés, de leurs attentes. D'ailleurs, le peu de fréquentation lors des comptes-rendus de mandat de la majorité m'interroge. Paradoxalement, on avait plus de sollicitations dans le mandat précédent. C'est comme si on s'était déjà institutionnalisés auprès des citoyen-nes et de nos militant-e-s. C'est peut-être un des effets pervers d'un plus grand nombre d'élus, plutôt bien intégrés dans la majorité ? Je ne sais pas.

L'AVENIR DES RÉGIONS

QUE PENSEZ-VOUS DU PROJET DE L'ACTE III DE LA DÉCENTRALISATION ?

YS : Pour moi, le projet de décentralisation à travers l'acte III est pour l'instant globalement insatisfaisant. Nous sommes une fois de plus au milieu du gué. Certes, concernant la formation, nous pouvons parler d'un acte II achevé. La Région va devenir une réelle puissance publique en matière de formation professionnelle et se trouvera en 2014 en responsabilité sur la quasi-totalité des dispositifs de droit commun en direction des demandeurs d'emploi. Mais pour le reste, qu'il s'agisse de développement économique, d'innovation, de gestion des fonds structurels, de tourisme, c'est globalement un échec. Soit, par manque de courage politique de la part du gouvernement, soit parce que les jacobins, de droite comme de gauche, ont encore beaucoup de pouvoir dans ce pays. Je crains que ce ne soit les deux. *In fine*, ce sont les territoires les plus défavorisés qui seront les oubliés.

FD : La décentralisation est en panne parce que l'attention pour les territoires, notamment les plus fragiles n'existe plus. L'équilibre entre la ruralité et l'urbain n'est plus un enjeu, et pourtant, je rappelle que dans certains chef-lieux de canton, 20% à 30% des maisons sont vides et que l'on détruit de plus en plus de terres agricoles autour de Caen...

PC : Je suis déjà déçue par le projet d'acte III et tout particulièrement en ce qui concerne la Culture qui n'apparaît pas dans le projet, faute de portage politique fort. Les Régions sont de plus en plus les territoires pertinents et perçus comme tels par les habitants et cela dans toute l'Europe. Les projets culturels à l'échelle européenne accompagnent la construction de la citoyenneté européenne et ses élargissements et, là comme ailleurs, les citoyens sont en avance sur les décisions politiques...Dommage !

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DES RÉGIONS À LONG TERME ?

YS : Les Régions sont aujourd'hui identifiées comme des collectivités éminemment importantes dans le paysage économique et politique. Le travail d'explication et de rencontres a permis cela. Ainsi

dans l'avenir, les régions pèseront de plus en plus. La différence entre nous et les autres formations politiques c'est que nous pensons que cela aurait pu se jouer dans les premières décennies de ce siècle et que malheureusement, il nous faudra attendre beaucoup plus longtemps. Je pense qu'on ira à terme vers la disparition des départements, une diminution assez considérable du nombre des communes et que les régions, dans un espace européen, prendront le relais d'un Etat qui a de moins en moins de légitimité. D'une manière un peu utopiste j'avais imaginé que l'évolution se ferait plus rapidement.

LA RÉGION PRENDRA-T-ELLE SA PLACE DANS L'ENCADREMENT DES COLLECTIVITÉS ?

YS : Globalement, on a plutôt raté la loi sur l'intercommunalité, une fois de plus par manque de courage politique et pour donner satisfaction aux féodalités locales. Le SCOT sera vraisemblablement l'outil à ne pas négliger à l'avenir. Il représente la capacité des territoires à s'organiser et à penser leur développement sur tous les registres et compétences. La Région sera renforcée dans son rôle de coordinateur et d'ensemblier. Elle devra garantir la cohésion régionale et l'égalité territoriale. Malheureusement, aujourd'hui, nous, écologistes, avons de bonnes raisons d'être inquiets : la vision "DATARienne" du territoire continue de s'imposer, une vision concentrique des territoires risque de continuer à déménager les territoires ruraux.

FD : Il faut que l'on dise que tous les territoires ont un avenir si on les intègre dans une nouvelle façon de vivre, dans une nouvelle économie, une nouvelle société.

ET LA RÉUNIFICATION DE LA NORMANDIE ?

PC : Là-dessus, je suis un peu perplexe. La réunification politique de la Normandie semble en panne mais des collaborations existent entre de nombreux acteurs culturels ou du patrimoine. L'avenir c'est peut-être aussi la coopération interrégionale avec toutes les régions voisines y compris transmanche.

YS : Aujourd'hui, au-delà de la réunification avec la Haute-Normandie, j'aspire plutôt à plus de coopération entre les régions. Je pense souvent au Grand Ouest avec la Bretagne, les Pays de la Loire. Les EMR sont ainsi l'occasion ou jamais d'avoir une stratégie Grand Ouest de ré-industrialisation, de développement des énergies renouvelables, de création d'emplois. On a dix mille bonnes raisons d'être dans des coopérations avec ces régions, on a là un vrai sujet.

FD : Oui, cette coopération entre régions manque beaucoup. J'essaye de le faire à mon niveau sur les questions agricoles. Quant à la Haute-Normandie, il serait temps de commencer une relation plus étroite. Il faut trouver les moyens de se parler et porter ensemble un projet commun.



Mars 2004, Yanic Soubien devient Vice-Président en charge de la formation permanente. Un choix qui avait pu surprendre. Aujourd'hui, sa politique est non seulement considérée comme efficace mais surtout, elle a montré que les écologistes créent de l'innovation dans le domaine de l'emploi et de la formation.

LA FORMATION PERMANENTE VERTE



Le 04 octobre 2012, plus de 400 acteurs de la formation ont participé à la présentation du Service Public Régional de Formation Permanente à Caen.

"Nous savons que nous vivons dans un monde fini où les ressources ne sont pas inépuisables. En tant qu'écologiste, je suis convaincu depuis plusieurs années qu'il nous faut prioritairement investir sur l'humain pour modifier nos modes d'interaction avec l'environnement." Cette conviction de Yanic Soubien, Vice-Président en charge de la formation est d'une certaine manière, un rappel de la définition de l'écologie. Elle fut aussi sa motivation à investir les champs de la formation, de l'apprentissage et de l'emploi, premier budget de la Région.

En effet, pour les écologistes, la question de la formation est centrale. La formation, c'est un bien commun au service du développement des territoires et

d'une économie conforme aux exigences du développement durable. Surtout, dit **Yanic Soubien** *"nous pensons que chacun et chacune a le droit de pouvoir réussir sa vie"*, d'où l'importance de redonner confiance à chacun en ses capacités. C'est un enjeu de citoyenneté mais également un enjeu démocratique et écologique si nous voulons construire et vivre dans un monde solidaire.

2004 : POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN ÉCOLOGISTE À LA FORMATION.

Avec ce qu'on a appelé l'Acte II de la décentralisation en 2004, les Régions sont devenues de véritables puissances publiques en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi. Cette année là, à peine élu, Yanic Soubien organise les **premières Assises régionales sur la formation professionnelle**, large concertation avec tous les partenaires pour élaborer le Plan Régional de Développement de Formation Professionnelle. Ce fut pour la Région le premier exercice de démocratie participative avec plus de 4000 participant-e-s ! Cela permit aussi de dégager des priorités pour la Région.

La première priorité, garantir au-delà de l'égalité des chances l'égalité des droits avec son corollaire, l'équité territoriale ; puis élargir le champ d'interventions pour le développement des capacités pour tous, dans la gestion de parcours d'orientation et de formation ; enfin répondre aux besoins de compétences des territoires et des entreprises en veillant à articuler toutes les voies de formation (formation initiale, formation par alternance, formation professionnelle continue et Validation des Acquis de l'Expérience).

Ces trois enjeux sont devenus les chantiers qui ont occupé Yanic Soubien durant près de neuf ans ! En revisitant par exemple tous les dispositifs pour répondre aux nouvelles exigences y compris écologiques ou en mettant en place une animation territoriale sur la Région, *"car gouverner au niveau régional ne suffit pas pour rendre lisibles et efficaces nos politiques ; nous devons être présents sur les territoires et mettre en œuvre une démarche d'animation"*.

LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE LA FORMATION PERMANENTE - SPRFP

Aboutissement de son travail, le SPRFP est l'outil le plus abouti qui regroupe ce qu'on appelle les prescripteurs (Région...) les services de l'Etat, les partenaires sociaux et bien sûr les opérateurs de formation (AFPA, Université, etc.). *"En 2005, je considérais que l'entrée par le choix entre marché ou service public n'était pas la bonne entrée"* explique Yanic Soubien. *"S'il n'est pas concevable de confier la formation au marché car la formation n'est pas une marchandise, je ne concevais pas non plus qu'il suffise de confier la formation uniquement aux institutions publiques alors que des dizaines de structures, notamment associatives, sur notre territoire s'étaient mobilisées depuis des années pour accompagner tous les publics."* C'est pourquoi Yanic Soubien considère que la réflexion autour d'un SPRFP doit s'étayer sur les missions et non sur le statut des institutions et ne pas se limiter à un "bouclier anti-marchés".

"J'ai donc décidé de focaliser notre travail sur la définition des finalités de notre service public régional et seulement, ensuite, sur l'exploration de modalités de contractualisation. Ainsi, nous sommes entrés progressivement, avec les services de l'État, les partenaires sociaux, les prescripteurs, les organismes de formation, dans la concertation pour concevoir et conduire des chantiers afin de construire le SPRFP." Après le vote des principes en 2009, le SPRFP s'est affiné dans l'action (voir "Repères") et prend corps petit à petit pour devenir une offre globale de services pensés pour répondre aux besoins de celles et ceux qui veulent se former et celles et ceux qui ne savent pas encore qu'ils veulent se qualifier !

REPÈRES

2005 : Lancement de la **démarche d'éco-citoyenneté** en Formation Professionnelle. Démarche unique au niveau national.

2007 : **Refonte des dispositifs de Formation Générale et de Formation de Base**. La lutte contre l'illettrisme est déclarée priorité de la Région.

2009 : Lancement de nouveaux dispositifs préparatoires (**EspOIR's** – **Elan's**) et **CV du Futur**

2009 : Mise en place du Plan pour l'emploi des actifs **"se former plutôt que chômer"**

2010 : Lancement des **Ambassadeurs des Métiers** et du projet **Cité Régionale des Métiers hors les murs**.

2011 : Lancement du **Numéro Vert sur la formation professionnelle** : premier accueil à distance pour tous les publics

2011: Lancement de l'animation territoriale sur 11 territoires.

2012 : Lancement du Programme unique « **QUALIF** »

2013 : Lancement d'une expérimentation sur l'accompagnement renforcé pour sécuriser le parcours des publics en difficulté

MOBILISÉ-E-S !

Un peu partout en France, les écologistes se mobilisent contre des projets qu'ils jugent dangereux, anti-écologiques ou tout simplement inutiles dans un contexte de crise des finances publiques. A juste titre, l'actualité est focalisée sur l'aberrant projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Mais entre EPR, ligne THT, décharge géante etc, la Basse-Normandie connaît son lot d'absurdités.

LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE

Le débat public sur la **Ligne Nouvelle Paris Normandie** a fortement mobilisé le groupe EELV au cours de l'année 2011. Le travail engagé avec les élu-es EELV de Haute-Normandie et d'Ile de France a permis la présentation d'un cahier d'acteur commun et ainsi de faire peser dans le débat la nécessité de concentrer les investissements sur la rénovation de l'existant et sur la réalisation d'une ligne nouvelle entre Paris et Mantes. Les premiers éléments issus de la commission Mobilité 21, chargée de prioriser les projets du SNIT, ainsi que les derniers positionnements des exécutifs normands confirment un retour à un projet plus réaliste financièrement et davantage axé sur la résolution des difficultés quotidiennes que rencontrent les usagers de la ligne Paris-Caen – Cherbourg.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT DÉCHETS / NONANT-LE-PIN

La mobilisation contre la construction d'un **centre d'enfouissement de déchets ultimes** à **Nonant-le-Pin** a pris une ampleur considérable ces derniers mois. Les différentes associations mobilisées ont su démontrer les risques que fait peser ce projet, porté par la société Guy Dauphin Environnement, sur l'environnement mais aussi sur la vitalité économique de ce territoire mondialement reconnu pour la qualité de ses élevages de chevaux. A de nombreuses reprises, François Dufour et Yanic Soubien ont apporté leur soutien à cette mobilisation. La prise de conscience de la dangerosité de ce projet peut nous faire espérer une issue positive.

LIGNE THT COTENTIN - MAÏNE

Beaucoup moins réjouissant, et cela malgré une lutte acharnée, la mobilisation contre la **ligne THT Cotentin – Maine** n'a pu empêcher l'édification de la ligne chargée d'évacuer l'électricité qui sera produite par l'EPR de Flammanville. Occupations de site, manifestations, démarches judiciaires... Tous les moyens ont été engagés pour contrecarrer ce projet réalisé en dépit de la santé des populations riveraines. Les élu-es EELV n'ont eu de cesse de condamner la répression engagée vis-à-vis des militantes, mais aussi des élu-es locaux et des agriculteurs. A noter toutefois que le Ministre de l'Agriculture s'est engagé à réactiver le Groupe Permanent de Sécurité Electrique, dont le rôle est de venir en aide aux éleveurs victimes des effets sanitaires des lignes THT. Les nombreuses interpellations réalisées par François Dufour, au côté des actions engagées par Isabelle Attard, députée écologiste du Calvados, ont contribué à cette petite avancée.



- 1 Les élus écologistes ont été de toutes les mobilisations contre le nucléaire et ses déchets.
- 2 Débat public sur la LNPN. Les écologistes poursuivent leur mobilisation.
- 3 Yanic Soubien et François Dufour présents à la manifestation contre le centre de stockage à Nonant-le-Pin, le 21 août 2012.



L'EPR : MUSÉE D'UN AUTRE SIÈCLE

En décembre dernier EDF annonçait une augmentation supplémentaire de 2 milliards d'euros du coût de la construction de l'EPR de Flammanville. Initialement prévue à 3,3 milliards d'euros la facture approchera probablement les 10 milliards à la fin du chantier. Mais au-delà de cette gabegie financière, c'est bien l'inutilité et la dangerosité de ce nouveau réacteur que les écologistes n'ont eu de cesse de pointer. Multiplication des défauts de construction, non résistance aux risques de crash aérien, coût du Kwh produit bien supérieur à celui de l'éolien et cela sans intégrer la question de la

gestion des déchets et du démantèlement. Autant d'éléments qui montrent que l'EPR ne pourra être qu'un prototype sans lendemain. En se rendant à Fukushima mi-avril, dans le cadre d'un déplacement organisé par les Commissions Locales d'Information des installations nucléaires du Cotentin, **Jérôme Virlouvet** a pu constater sur place les ravages inimaginables d'un accident nucléaire (voir page 3). L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) estime à plusieurs centaines de milliards d'euros le coût d'un accident nucléaire en France. Alors que le vieillissement du parc nucléaire se fait sentir chaque jour, il est plus que temps d'engager la sortie du nucléaire et d'arrêter la construction d'un réacteur EPR dont la France n'a pas besoin.

ET MAINTENANT ? LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAR MICKAËL MARIE

Mi-mandat, et même un peu plus. La majorité régionale a engagé et soutenu, depuis 2010, des politiques essentielles à la vie quotidienne des bas-normands. Les neuf élu-e-s écologistes y ont pris toute leur part : chacun-e dans leur champ d'action, ils et elles ont montré ce que pouvait apporter l'écologie à l'action publique. L'exigence, toujours, de répondre au court terme en gardant, dans le même mouvement, l'œil ouvert sur le long terme. Une manière de faire vivre, en actes, la définition du développement durable.

Et maintenant ? Il s'agit de poursuivre, sans relâcher l'effort, malgré le conservatisme vigoureux de ceux qui, devant l'urgence des désordres économiques, des débâcles sociales et des tempêtes financières voudraient qu'on remette l'écologie à plus tard, parce que ça commence à bien faire. Ceux là n'ont pas compris qu'il était impensable de prétendre « sortir de la crise » avec les idées d'hier ou d'avant-hier, n'ont pas vu les liens inextricables désormais tissés entre les crises économique, sociale et écologique et combien leur conjugaison alimente en retour une crise démocratique majeure, manifestée dans la coïncidence entre une lutte toujours plus vive du personnel politique pour accéder au pouvoir et l'aveu d'impuissance qui le tenaille une fois qu'il y est parvenu. Ils n'ont rien vu, et ne veulent surtout pas entendre que la seule voie réaliste pour entamer enfin un virage, pour aller vers le mieux, est celle de la transition écologique.

Ce n'est ni un talisman, ni une bible. Pas un programme bouclé d'avance, prêt à faire et prêt à consommer. Mais c'est un chemin. Et il n'a rien d'une utopie, quand la seule chose vraiment irréaliste serait, au contraire, de croire qu'on pourrait continuer comme avant. Comme si le dérèglement climatique n'était pas là. Comme si les ressources naturelles et énergétiques sur lesquelles nous avons bâti notre modèle de développement n'étaient pas en voie d'épuisement. Comme si, au

fond, le passé allait revenir. La transition écologique, c'est cette idée que nous devons désormais construire nos vies – et l'économie, la société, les modes de production et de consommation qui vont avec – en tenant compte de ce que l'impératif écologique n'est plus un sujet accessoire, marginal, secondaire, mais le déterminant central de toute possibilité de faire de la politique, de produire de la vie en commun. Cette conviction n'est pas simplement défendue par des militants et des élus écologistes dans des institutions : elle nourrit, tous les jours, l'action de milliers de gens dans notre pays et tant d'autres. Ils créent des systèmes d'échange locaux, des AMAP, des coopératives d'achat d'énergie verte, des systèmes de pédibus dans leur quartier, des fêtes aussi, des espaces de don et de coopération. Ils soutiennent l'installation de paysans en participant à l'achat de foncier, ils popularisent la pratique du vélo, ils apprennent à construire des maisons plus économes et plus saines, ils plantent des potagers dans les villes. Ils résistent à la construction d'un réacteur nucléaire ou d'un aéroport. Ils se réapproprient du sens, et recréent du possible. Ils bricolent des dizaines de micro-révolutions, de changements à bas bruit qui concourent à faire entendre que la mutation est possible, qu'elle est souhaitable et qu'elle a déjà commencé.

On dit souvent des écologistes qu'ils annoncent les catastrophes et, du même coup, attristent plutôt qu'ils ne mobilisent. Ce n'est pas toujours faux. Mais ce n'est pas utile que cela reste vrai : il y a un chemin, il y a des possibles, et ils sont devant nous. Au Conseil régional, comme dans toutes les collectivités où ils sont présents, les élus écologistes soutiennent ces initiatives, persuadés, comme Jaurès, que « toutes les grandes révolutions ont été faites dans le monde, parce que la société nouvelle, avant de s'épanouir, avait pénétré par toutes les fissures, par toutes ses plus petites racines, le sol de la société ancienne ». **La transition écologique ? Elle consiste à passer à travers les fissures.**

TEMOIGNAGE "DE LA HAGUE À FUKUSHIMA"



L'accident nucléaire de Fukushima a aussi eu comme conséquence de réinterroger les certitudes de ceux qui pensaient que ce type d'accident était impossible dans les pays dits « développés ». C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail constitués d'élus, d'associatifs, d'experts et de professionnels issus des commissions locales d'information (CLI) liées aux 3 sites nucléaires de la Hague, s'est intéressé à la prévention et la gestion d'un risque d'un nucléaire majeur dans le Cotentin. Pendant 18 mois, ce groupe a auditionné les exploitants, les services de l'Etat, l'Autorité de Sécurité Nucléaire entre autres pour évaluer la sûreté et la sécurité des installations de la Hague et démarrer la rédaction d'un "livre blanc" censé mieux anticiper un tel événement. Ce travail s'est complété en avril par un

séjour au Japon dans le but de rencontrer les autorités nationales, l'exploitant (TEPCO), les associations locales et les élus qui tentent de gérer au quotidien les conséquences dramatiques de la catastrophe. **Jérôme Virlouvet** en était. Il témoigne aujourd'hui des conséquences encore inimaginables de l'accident tel qu'il a pu le constater sur place et l'impossibilité concrète de leur gestion. Il est revenu avec la conviction qu'il faut penser le pire tout en préparant la seule mesure de sécurité efficace : l'arrêt du nucléaire !

LE TEXTE COMPLET (ET LES PHOTOS) SUR NOTRE SITE



SCANNEZ POUR LIRE LA VERSION INTERACTIVE DE RÉGION EN TRANSITION EN LIGNE !

